MARQUIS DE LA FRANQUERIE

Saint Joseph

ESR

ÉDITIONS SAINT-REMI
BP 80 – 33410 CADILLAC
Tel/Fax : 05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

Saint Joseph

Marquis de La Franquerie

Editions Saint-Remi

DÉDICACE

Cher Monsieur le Marquis,

C'est avec une profonde édification et une sincère admiration que j'ai pris connaissance de votre « Etude sur la vie de saint joseph », sur la dévotion et le culte qui lui furent rendus au cours des siècles et en particulier au XIXe et au XXe.

Votre travail est très documenté. Si les sources qui nous aident à connaître la vie de saint joseph ne sont pas toutes de même valeur, cependant toutes confirment ce qui fut peut-être trop oublié : la vocation éminente de l'Époux de Marie et du Père adoptif de jésus, et par le fait même les grâces exceptionnelles qui furent l'apanage de saint joseph.

Vous le faites valoir parfaitement dans ces pages si érudites. Daigne saint joseph accorder à tous ceux qui les liront des grâces abondantes et vous bénir tout particulièrement pour avoir apporté un nouveau et si solide témoignage en faveur d'une dévotion qui doit être au coeur de tout bon chrétien.

Agréez, je vous prie, cher Monsieur le Marquis, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre Seigneur.

Marcel LEFEBVRE,

Archevêque de Synnada en Phrygie,

Supérieur général C. S. Sp.

I

ORIGINE ET ANCÊTRES DE SAINT JOSEPH

Saint Joseph est tout à la fois le plus humble et le plus saint des hommes. Le premier en dignité spirituelle, comme Époux de la Vierge et tuteur du Dieu fait homme avec droit de Paternité sur Lui, il est, du point de vue humain, noble entre tous les nobles puisque issu de la Race Royale de David.

Sa généalogie est la plus antique qui soit, parmi les plus glorieuses maisons royales. Pendant plusieurs millénaires, elle remonte au premier homme. D'ADAM au Roi DAVID, elle est la même que celle de la Sainte Vierge ; ce n'est qu'après ce Roi qu'elle se divise en deux branches. Joseph descend saliquement[1] de la branche aînée par SALOMON, et Marie de la branche cadette par NATHAN. Mais ces deux branches se rapprochèrent par des alliances qui doublèrent en quelque sorte l'illustration de leur Race.

Parmi ses ancêtres, Saint Joseph compte SETH le juste ; ÉNOS le pieux, ÉNOCH le vertueux « qui par sa vie mérita d'être enlevé vivant de ce monde » ; MATHUSALEM qui put transmettre à NOÉ les traditions qu'il avait pu recueillir de la bouche d'ADAM; NOÉ le constructeur de l'Arche ; PHALEG qui assista à la confusion des langues et à la dispersion des peuples[2] ; ABRAHAM, le père des croyants qui a seul conservé l'intégrité de la foi ; ISAAC qui incarne la soumission aux ordres de Dieu et de son père ; JACOB qui, par sa bonté et

---

[1] « Saliquement » (loi salique) : selon la loi des Francs saliens qui décrétait que le pouvoir royal passait à l'héritier mâle le plus proche.
[2] V. *Gen.* La Tour de Babel.

sa persévérance sut triompher de tous les obstacles ; SALMON et son épouse la Chananéenne RAHAB dont le dévouement est si émouvant ; BOOZ, et RUTH, son épouse, dont les vertus passent de beaucoup celles de ses contemporaines ; leur petit-fils JESSÉ, qui fut le père de DAVID.

C'est ensuite la longue et magnifique suite des rois de Juda : DAVID dont la pénitence et la sainteté surpassent les fautes, SALOMON à la gloire inégalée et constructeur du Temple du Très-Haut, les pieux rois JOSAPHAT et ÉZÉCHIAS, etc... Peu après le sceptre tombe des mains des Rois de Juda ; c'est la captivité de Babylone. Malgré les efforts de ZOROBABEL qui eut l'honneur de reconstruire le Temple et de réunir ses compatriotes dispersés, les descendants de DAVID tombent dans l'obscurité. C'est alors que Joseph va paraître.

II

VIE DE SAINT JOSEPH

Les auteurs ne sont pas tous d'accord sur le lieu de la naissance de Saint Joseph. Certains assurent que ses parents habitaient l'ancienne maison paternelle de David à Bethléem, d'autres parlent de Nazareth.

Un fait est certain, en raison de la Mission que Dieu lui destinait, nul doute que dès sa plus tendre enfance Saint Joseph ait été comblé des grâces célestes les plus abondantes et les plus éminentes, afin d'y être mieux préparé.

Dans sa jeunesse, il apprit un métier, celui de charpentier, et quand il fut en âge de s'établir, il se serait installé au bord du lac de Tibériade.

Joseph qui savait que le temps du Messie était proche, priait ardemment pour la venue du Sauveur. C'est dans ces émouvantes dispositions d'âme qu'il reçut — comme descendant de DAVID — l'ordre de se rendre à Jérusalem pour y devenir l'époux de Marie[3].

Pendant ce temps, la Vierge Marie, consacrée à Dieu selon le vœu qu'elle avait prononcé[4], avait été élevée au Temple. Son père étant mort, quand elle eut quatorze ans, les prêtres — ses tuteurs — décidèrent de la marier — malgré ses promesses de virginité —, et, conformément à la loi juive, convoquèrent tous les descendants de David.

---

[3] On fait ici appel à des données des Évangiles apocryphes dont l'autorité ne saurait être comparés à celle des Évangiles de St Matthieu et de St Luc.

[4] Selon les Juifs, pharisiens et sadducéens, cette parole donnée par Marie à Dieu est annulé par la loi juive qui se dit supérieure à la loi divine.

Au cours de prières rituelles, le Grand Prêtre entendit ces paroles sortir du propitiatoire :

« L'oracle d'ISAÏE doit s'accomplir :
Il sortira une tige de la race de JESSÉ
et une fleur s'élèvera sur cette tige.
Que tous les membres de la famille
de DAVID
déposent une baguette dans le Temple.
Celui dont la baguette fleurira
sera l'époux de la Vierge. »

Seule, pendant la nuit, la baguette déposée par Joseph se couvrit de fleurs et une blanche colombe, descendue du ciel, vint s'y reposer. Les fiançailles de Marie et de Joseph furent alors célébrées et leur nom inscrit sur les registres du Temple. Marie sut alors par inspiration divine que son vœu de virginité perpétuelle était agréé du Ciel et que Joseph en serait le protecteur.

Lors de l'Annonciation, par humilité et discrétion, la Vierge ne crut pas devoir divulguer le secret de Dieu et prévenir son époux, laissant au Seigneur le soin d'éclairer Joseph. Ce dernier, devant l'évidence de l'état de son Épouse, fut pris d'une angoisse affreuse, mais « étant juste et ne voulant pas la déshonorer, il résolut de la quitter secrètement. »

« *Comme il était dans cette pensée, un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre avec vous Marie pour votre épouse, car ce qui est né en elle est de l'Esprit Saint, et elle enfantera un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus parce que ce sera Lui qui sauvera Son peuple en le délivrant de ses péchés*[5]. »

BOSSUET ajoute :

« *Pourquoi vous ? Vous n'en êtes pas le père ; Il n'a de père que Dieu ; mais Dieu vous a transmis ses droits ; vous tiendrez lieu de Père à Jésus-Christ ; vous serez son père en effet d'une certaine manière, puisque formé par le Saint Esprit dans celle qui était à vous, il est aussi à vous par ce titre. Prenez donc avec l'autorité et les droits de père un cœur paternel pour Jésus. Dieu « **qui fait en particulier tous les coeurs des hommes** », fait aujourd'hui en vous un cœur de père! Heureux puisqu'en même temps il donne pour vous à Jésus un cœur de fils ! Vous êtes le vrai époux de sa sainte Mère : vous partagez avec elle ce Fils bien-aimé et les grâces qui sont attachées à son amour*[6]. »

Foi admirable, humilité incomparable de Saint Joseph ! Pas un instant il ne doute. Il comprend alors l'insondable mystère : Marie porte en son sein le Fils de Dieu, le Messie tant attendu. Dès lors Elle lui devient sacrée et il la regarde beaucoup plus comme sa Souveraine que comme son Épouse. II avait fait vœu de virginité et il l'avait tenu ; avec quelle délicatesse redoublée va-t-il prendre soin de la Vierge, future Mère de Dieu !

Avec ferveur et allégresse, ils attendent la naissance du Sauveur. Ils la préparent avec ravissement; leur âme est dans la jubilation et adore les desseins éternels du Dieu trois fois Saint.

---

[5] *Matthieu* : I, 19 à 21.
[6] *Élévations sur les mystères*, XVIe semaine, Ire Élévation.

C'est alors que l'Édit de CÉSAR-AUGUSTE prescrivit à tous les sujets de l'Empire de se faire inscrire au lieu de leur origine. Force leur fut donc, en plein hiver et malgré l'état avancé de Marie, de se rendre à Bethléem. Le voyage dura cinq jours. Arrivés à destination, vainement ils cherchèrent place dans les hôtelleries et les auberges; sans pitié pour la future Mère, ils furent partout éconduits et durent se réfugier dans une de ces grottes dans lesquelles, en sa jeunesse, Joseph aimait à se retirer pour y prier, et qui servait d'étable et d'abri aux bergers et à leurs troupeaux.

La joie au coeur et l'âme radieuse, il nettoya les lieux et y alluma du feu pour y faire reposer la Vierge et y attendre la naissance de l'Enfant-Dieu. Avec Marie, il fut le premier à rendre hommage à Jésus et à sa Mère... et fut témoin, ensuite, de la visite des bergers et des Mages.

Pour obéir à la Loi juive, Marie et Joseph — huit jours après la naissance — firent circoncire l'Enfant et, conformément aux ordres du Ciel, Joseph lui donna le nom indiqué par l'ange et qui signifie : Sauveur. Puis, quarante jours après la Nativité,

> « *le temps de la Purification de Marie étant accompli, selon la Loi de Moïse, ils portèrent l'Enfant Jésus à Jérusalem pour Le présenter au Seigneur, selon qu'il est écrit dans la Loi : « Tout enfant mâle, premier né, sera consacré au Seigneur » et pour donner ce qui devait être offert en sacrifice, « deux tourterelles ou deux petits de colombes.* »

Au Temple, ils rencontrèrent le saint vieillard Siméon et la prophétesse Anne.

SAINT MATTHIEU ajoute :

> « *En ce temps, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit : « Levez-vous, prenez l'Enfant et sa Mère, fuyez en Egypte, « et demeurez-y jusqu'à ce que je vous dise d'en partir, car Hérode cherchera « l'Enfant pour le faire mourir*[7]. »

BOSSUET, commentant la parole de l'ange, écrit :

> « *Partout où entre Jésus, il y entre avec ses croix et toutes les contradictions qui doivent l'accompagner... Pesez toutes ces paroles, vous verrez que toutes inspirent de la frayeur.* ***« Levez-vous, ne tardez pas un moment »*** *; il ne lui dit pas « **Allez !** » mais : « **Fuyez !** ». L'ange paraît lui-même alarmé du péril de l'Enfant... Pourquoi ? Si ce n'est pour mettre à l'épreuve l'amour ou la fidélité de Joseph, qui ne pouvait pas n'être pas ému d'une manière fort vive, en voyant le péril d'une épouse si chère et d'un si cher Fils.* »

> « *Etrange état d'un pauvre artisan qui se voit banni tout à coup et pourquoi Parce qu'il est chargé de Jésus et qu'il l'a en sa compagnie. Avant qu'il ne fût né à sa sainte Épouse, ils vivaient pauvrement, mais tranquillement dans leur ménage, gagnant doucement leur vie par le travail de leurs mains, mais aussitôt que Jésus leur est donné, il n'y a point de repos pour eux. Cependant Joseph demeure soumis et ne se plaint pas... » L'on n'a pas Jésus pour rien ; il faut prendre part à ses croix*[8]. »

---

[7] II, vers 13 à 16.

[8] *op. cit.* XIXe semaine, 3° élévation.

Humilité admirable, émouvante obéissance de Joseph ! Il ne cherche pas à résoudre les problèmes qu'un tel voyage entraîne : comment faire un si long voyage, traverser le désert au risque d'y mourir de faim et de soif et d'y rencontrer des bandes de voleurs, comment s'installer et vivre en un pays inconnu et idolâtre ? ... Il ne discute pas, il se lève aussitôt, et, en pleine nuit, part avec la Vierge et l'Enfant. II s'abandonne à Dieu qui a donné l'ordre du départ.

Quand la Sainte Famille arriva à Syenne, en Égypte, les idoles chancelèrent et se brisèrent. Après avoir poursuivi sa route par Hermopolis, Memphis, Matareh, sur l'ordre d'En-Haut, elle s'arrêta à Héliopolis et s'y fixa[9].

> « *Aussitôt après la mort d'HÉRODE, l'ange du Seigneur apparut à Joseph pendant qu'il dormait et lui dit : « **Levez-vous, prenez l'Enfant et Sa Mère ; retournez en la terre d'Israël, car ceux qui en voulaient à la vie du Fils de Marie sont morts**. » Joseph se leva, prit l'Enfant et la Mère et se mit en chemin pour revenir dans le pays d'Israël. Mais à la nouvelle qu'ARCHÉLAÜS régnait sur la Judée à la place d'Hérode son père, il eut peur de s'y rendre. Averti en songe, il gagna la région de Galilée et il vint habiter une ville appelée Nazareth*[10]. »

Joseph y reprit son métier de charpentier et l'Enfant-Dieu l'aidait suivant les forces de son âge.

« Lorsque Jésus eut atteint l'âge de douze ans, ils allèrent à Jérusalem, selon qu'ils avaient coutume, au

[9] Détail emprunté aux Apocryphes.
[10] Matthieu : II, versets 19 à 23.

temps de la fête de Pâques. » C'est alors que Marie et Joseph perdirent l'Enfant et le retrouvèrent au Temple, y faisant l'admiration des Docteurs par la sagesse et la profondeur de ses questions et de ses réponses.

Jésus est soumis à ses parents et très spécialement à Saint Joseph qui, à la sueur de son front, gagne le pain familial et lui apprend son métier. Quelle reconnaissance et quelle infinie tendresse ne témoigne-t-il pas à celui qui tient la place de Dieu le Père. Il obéit à tous ses ordres et devine ses moindres désirs. Très justement le PÈRE DE LA CHEVASNERIE écrit :

> « *Pour comprendre la véritable attitude de Jésus envers Joseph, il faudrait en quelque sorte pénétrer jusqu'à l'intime les rapports unissant dans la Trinité Sainte le Père avec le Fils*[11]. »

Mais là ne s'arrêta pas l'action de Saint Joseph sur l'Enfant jésus : il en fut, avec Marie, l'éducateur et ainsi aura une part directe, personnelle, sur les « progrès en sagesse » dont parle SAINT LUC[12]. Car la théologie « outre la vision béatifique et les connaissances infuses, admet dans l'âme du Christ une connaissance expérimentale due à la perception du monde sensible et à l'éducation reçue de ses parents. » C'est là que nous pouvons deviner l'action illuminatrice du Saint-Esprit sur l'intelligence et le cœur de Saint Joseph et de la Vierge Mère afin que l'un et l'autre bénéficiassent des grâces et des lumières nécessaires à l'éducation de l'Enfant-Dieu.

Avec une tendresse et un dévouement inégalés, la Vierge assure tous les soins du foyer familial et tous ses devoirs de Mère et d'Épouse, pendant que Joseph dirige

[11] Le Fidèle serviteur, p. 27.
[12] II – 52.

la Sainte Famille avec toute la délicatesse de coeur d'une âme pure et toute à Dieu. Ainsi passèrent les années dans la virginité, dans la sérénité du travail, du devoir accompli, de la prière et de l'amour auquel présidait l'Esprit Saint.

Mais le temps de l'accomplissement de la Mission du Fils de Dieu approchait et la vie de Saint Joseph touchait à sa fin.

Modèle de l'époux, du père, du chef de famille de dignité dans la pauvreté — lui, le descendant des rois —, de la patience et de la prudence, de la soumission et de l'humilité, sans oublier du travailleur, et de la conscience professionnelle Saint Joseph avait consacré toute sa vie à la Vierge et à l'Enfant-Dieu, en vue de la Mission Divine de Celui-ci. Légitimement, il pouvait espérer assister à la réalisation de cette Mission qu'il avait préparée avec un dévouement de tous les instants et pour laquelle jamais il n'avait cessé de prier avec une ferveur et une piété admirables. Cette suprême consolation ne lui sera pas accordée. Dès que sa présence ne sera plus nécessaire à la vie de la Sainte Famille, il lui faudra acquérir le mérite de ce suprême sacrifice. Il accepte, il renonce, il offre... Il comprend qu'il est nécessaire qu'avant la vie publique de Jésus, le père putatif disparaisse afin que sa présence ne puisse en rien constituer un obstacle à cette Mission; elle pourrait faire ombrage à Dieu le Père...

Pendant ses derniers jours, Jésus et Marie veillèrent continuellement sur lui et c'est entre leurs bras qu'il mourut.

Avec MONSEIGNEUR GIGNOUX, nous conclurons :

« Entre les deux Testaments, quand l'Ancienne Loi va finir et la Loi d'Amour

commencer, s'élève une figure simple, douce, grave et majestueuse. Saint Joseph nous apparaît comme le trait d'union qui relie l'ancien monde et le nouveau. Il clôt la série des patriarches ; il ouvre la longue et admirable série des bienheureux enfantés par l'Evangile.

« ... Témoin des plus ravissants mystères, confident du Très-Haut, instruit directement par le ministère des anges, associé aux desseins de Dieu pour la Rédemption du Genre Humain, Saint Joseph contemple en silence ces grandes choses, il s'enveloppe dans une obscurité volontaire, il se tait, laissant à ceux qui en seront chargés le soin d'annoncer au monde les merveilles de Dieu...

« ... La mission de Saint Joseph est de servir de voile à la maternité virginale de Marie et à l'Incarnation du Verbe, afin de tenir ces Mystères cachés jusqu'au jour fixé par la volonté du Seigneur. Le Père Eternel lui a délégué une paternité véritable sur Son Divin Fils. Il l'a honoré comme jamais ne le fut mortel ; Il l'a placé à une telle hauteur qu'après la dignité de l'auguste Marie, il n'est pas de grandeur comparable à la sienne... »

III

L'ORIGINE DU CULTE DE SAINT JOSEPH

Jésus et Marie furent sans doute les premiers à poser les bases du culte de Saint Joseph, culte tout discret, à l'image du Saint qu'Ils voulaient honorer, mais combien profond et vraiment conforme à l'immensité des mérites du « **protecteur de la divine maternité de Marie** » et du père nourricier de l'Enfant-Dieu, vertus et mérites que, plus que tous autres, Ils avaient été à même de pleinement connaître. Ce culte, Ils l'inspirèrent vraisemblablement aux apôtres et aux premiers disciples d'autant plus facilement que certains d'entre eux avaient connu Saint Joseph.

Il est normal que les origines du culte de Saint Joseph se trouvent dans l'Évangile.

> « *Dans le récit sacré, écrit très justement le R. P. MERCIER, l'humble et glorieux Patriarche nous apparaît sous un aspect à la fois obscur et lumineux : obscur du côté de la terre et des hommes, lumineux du côté du Ciel et de Dieu.* »

Obscur du côté de la terre et des hommes aucune parole de Saint Joseph n'est citée dans l'Évangile ; il demeure silencieux, il n'agit que dans une humilité totale... car « il était bon de tenir caché le secret du Roi ». Quand vient l'heure où s'achève sa mission obscure et silencieuse, l'heure où les mystères qu'il a voilés doivent être manifestés au monde ; quand arrive le moment où l'Enfant et la Mère n'ont plus besoin de ses labeurs et de son tutélaire appui, alors l'ombre s'efface, Saint Joseph, parvenu à la fin de sa course, disparaît sans même que l'historien sacré fasse mention de sa mort. »

Lumineux du côté du Ciel et de Dieu :

SAINT MATTHIEU nous peint Joseph « *un homme juste* ». Ce qui implique la perfection de toutes les vertus. Il est « l'époux de Marie de qui est né Jésus » et mérite ainsi d'être appelé le père du Christ.

Enfin l'ange proclame la mission de Joseph :

> « *Ne craignez pas de retenir Marie votre épouse, car ce qui est né en Elle est du Saint-Esprit. Elle mettra au monde un Fils que vous nommerez Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.* »

Ainsi, le récit évangélique nous montre Joseph « dès le principe de l'Église », ses relations avec la Vierge et l'Enfant Jésus, sa mission auprès d'eux clairement définie. Les fondements de son culte s'y trouvent donc inébranlablement établis. Et ce culte doit être exceptionnel car, écrit SUAREZ :

> « *Joseph occupe une place à part, la plus élevée, après celle du Christ et de la Vierge, dans l'ordre de l'union hypostatique, de tous les ordres le plus grand.* »

IV

PREMIÈRES ASSISES THÉOLOGIQUES DU CULTE DE SAINT JOSEPH

Par la force des choses, depuis les Pères Apostoliques jusqu'à nos jours, il n'est pas de prêtre ou de prédicateur qui n'ait été amené à exposer la glorieuse mission de Saint Joseph, mais, à l'origine et jusqu'au XIVe siècle, ce n'était qu'accessoirement.

Sans doute les premiers anachorètes, dans leurs Laudes, en Palestine, l'honoraient d'un culte spécial. Les Pères du IVe siècle parlent de ses vertus à l'occasion du mystère de l'Incarnation et de la Virginité de Marie. SAINT AUGUSTIN glorifie sa virginité. Il semble même que l'Église grecque ait été la première à rendre un culte public à Saint Joseph dont on trouve trace dans les « ***Menées.*** »

Sans doute encore, dans l'Église Latine, les plus anciens martyrologes parlent de Saint Joseph : il est mentionné dans le Calendrier d'EUSÈBE DE CÉSARÉE et dans le Martyrologe de saint MAXIMIN DE TRÈVES ; aux IVe et Ve siècles, SAINT JÉRÔME, SAINT AUGUSTIN et SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE posent quelques bases théologiques que viendront augmenter BÈDE LE VÉNÉRABLE au VIIIe siècle et SAINT PIERRE DAMIEN au XIe. Le Catalogue des images de Saint Joseph dans l'Art Chrétien des cinq premiers siècles, établi par le Comte ROSSI au siècle dernier, prouve que la piété des fidèles n'ignorait pas la grande et pure figure de notre Saint.

Il faut bien reconnaître cependant que c'est SAINT BERNARD, au XIIe siècle seulement, qui ouvrira la voie aux grands théologiens de l'Université de Paris, et par

elle, à ceux des autres pays. Il parle de Saint Joseph avec tant de vérité que la liturgie romaine lui empruntera les leçons de la fête. Quand il démontra que, parce qu'Elle est Mère de Dieu, Marie reçut « la plénitude de tous biens », que cette plénitude fait notre richesse, car « pleine de grâce pour Elle-même Elle est pour nous surpleine et surabondante », la médiatrice et la dispensatrice de toute grâce, que « la volonté de Dieu est que nous ayons tout par Marie »... il posait les prémices d'où, logiquement, SAINT THOMAS, l'Ange de l'École, allait conclure :

> « *En quelque genre que ce soit, plus une chose approche de son principe, plus elle participe à l'effet de son principe. Mais le Christ est le Principe de la grâce; en tant qu'homme Il en est l'instrument et la source... Or c'est la Bienheureuse Vierge qui approcha de plus près le Christ selon l'humanité puisque le Christ reçut d'Elle la nature humaine...* »

Ces prémisses posées, tout naturellement les théologiens devaient tirer la conclusion que nul après la Vierge n'a plus approché du Christ, source de la grâce, et nul n'a plus approché de Marie, canal universel de la grâce, que Joseph, donc que nul n'a plus participé que Joseph à la grâce du Christ. On en déduit la sainteté incomparable de Joseph.

Parti de l'Université de Paris, le mouvement en faveur du culte de Saint Joseph ne va plus se ralentir : SAINT ALBERT LE GRAND, les Franciscains et les Dominicains répandent à leur tour ce culte de tous côtés, dans tous pays, par leurs prédications et leurs écrits.

Le Bienheureux JEAN DUNS SCOT, à propos du mariage de la Sainte Vierge et de Saint Joseph montre très justement que tout ce qui concerne le chaste époux de la Mère de Dieu dans le décret de prédestination a été fait en vue de Marie (*Ratione Mariae*).

SAINT BONAVENTURE revient sur le sujet dans de nombreuses circonstances, notamment dans son sermon sur Noël; son disciple PIERRE JEAN OLIEU, dans son immense commentaire sur saint Mathieu, au chapitre II, traite de quatorze questions touchant Saint Joseph ; HUBERTIN DE CASALE reprend tous les thèmes d'OLIEU, puis BARTHÉLÉMY DE PISE dans son « *De laudibus beatae Mariae Virginis* » et SAINT BERNARDIN DE SIENNE dans son sermon sur Saint Joseph.

SAINT LOUIS — le modèle des rois — revint de la Croisade plus affermi dans sa dévotion. Un peu plus tard, GRÉGOIRE XI, institua à Avignon la première Confrérie sous le vocable de notre Saint.

V

GERSON, PREMIER GRAND THÉOLOGIEN DE SAINT JOSEPH

Au XIVe siècle, la dévotion à Saint Joseph est aussi répandue dans les Monastères d'Occident qu'elle l'avait été aux siècles précédents dans ceux de l'Orient ; la vision de SAINTE GERTRUDE et la « *Vie de Notre-Seigneur* » par LUDOLPHE LE CHARTREUX en sont la preuve.

Mais au témoignage du Pape BENOÎT XIV, c'est le Français GERSON, Chancelier de l'Université de Paris, « *aussi remarquable par sa foi et sa piété que par sa doctrine* », qui a été le premier et le plus zélé promoteur de la glorification de Saint Joseph dans l'Église. Très véritablement il fut le docteur et le théologien de cette nouvelle dévotion.

GERSON (1363-1429) écrivit le 17 août 1413 une lettre à toutes les églises pour proposer les fêtes de Saint Joseph, une exposition en trois leçons sur l'Évangile « *Exsurgens autem* Joseph » et une messe propre dont il avait lui-même composé les morceaux liturgiques. Le 23 novembre suivant, il demanda l'institution de la fête du mariage de Saint Joseph, et l'obtint le 29 septembre 1414 pour trois provinces ecclésiastiques de France : Reims, Rouen et Sens, fête que le CARDINAL ALÉMANUS fixe au jeudi des quatre temps de décembre. II avait composé un poème « *Josephina* ». Ce poème et son office contribuèrent puissamment à l'institution de la fête des fiançailles de la Vierge et de Joseph.

De Constance, où il prend part au Concile, il multiplie ses démarches en faveur du culte de Saint Joseph et le 8

septembre 1416, dans son célèbre sermon sur la Nativité de la Vierge, il supplie les Pères du Concile d'établir et de diffuser le culte public de Saint Joseph. Dans un discours qui est regardé comme « *un véritable traité de théologie sur la matière* » il affirme avec une solidité de doctrine et une magnifique éloquence que, pour mettre fin au grand Schisme d'Occident qui divisait l'Église, il convenait d'instituer une solennité publique en faveur de Saint Joseph :

> « *Une fois établie, elle sera l'avant-coureur de la paix universelle* ».

Son pathétique appel souleva l'enthousiasme et fut entendu. Moins d'un an après, l'unité était rétablie et l'Église sauvée.

Les écrits de GERSON demandaient deux fêtes en l'honneur de Saint Joseph : une en l'honneur de son mariage, l'autre de sa mort. Ses efforts furent couronnés de succès. En 1481, le Pape SIXTE IV étendit le culte de Saint Joseph, de France où il était déjà en usage, à l'Église Universelle et INNOCENT VIII éleva la fête au rite double en 1491.

Désormais, le culte de l'Époux de Marie est universellement en honneur, les Guerres de religion lui imposeront un simple temps d'arrêt, tout momentané.

VI

LE XVIIe SIÈCLE GRAND SIÈCLE DE SAINT JOSEPH EN FRANCE

Le CARDINAL DE BÉRULLE, Monsieur OLLIER, SAINT JEAN EUDES consacrent à Saint Joseph de très belles pages; nombreuses sont les fondations nouvelles qui, à cette époque, le choisissent comme le protecteur attitré de leurs Instituts : SAINT VINCENT DE PAUL, SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, MONSEIGNEUR DE LAMOTTE pour les Missions Étrangères, Monsieur OLLIER pour Saint-Sulpice, le Père DE CONDREN pour l'Oratoire, SAINT JEAN EUDES pour les Eudistes. Le Père MÉDAILLE et Monsieur DE LA DAUVERSIÈRE fondent deux Congrégations sous le titre de Soeurs de Saint-Joseph, qui passent au Canada où elles perpétuent ce culte, l'une dans l'instruction des jeunes filles, l'autre par les soins aux malades dans les hôpitaux. Entre temps, ce dernier avait fondé une Confrérie de la Sainte Famille destinée à répandre la dévotion du Saint. Chez les Carmélites, MADAME ACARIE rend plus populaire encore le culte de Saint Joseph que leur fondatrice, SAINTE THÉRÈSE D'AVILA, avait inculqué à ses filles.

SAINT FRANÇOIS DE SALES compose ses admirables « Entretiens sur Saint Joseph et lui consacre l » l'Entretien[13] à ses Filles de la Visitation.

Le 19 mars 1657, en présence du CARDINAL BARBERINI et de vingt-deux évêques, réunis à l'occasion de l'Assemblée du Clergé de France, BOSSUET célèbre les gloires de Saint Joseph. Son sermon fit tant d'impression qu'il dût le répéter deux ans plus tard à la Cour. Le

[13] XIXe entretien.

CARDINAL PIE reconnaît que ces deux discours sont « *les plus magnifiques monuments élevés à la gloire du héros et les chefs-d'oeuvre les plus accomplis du théologien et de l'orateur.* »

Le 7 juin 1660, Saint Joseph apparut en France, à un paysan de Cotignac et fit jaillir une source miraculeuse. L'autorité religieuse saisie fit une enquête, conclut à l'authenticité des faits et autorisa la construction d'une chapelle sur le lieu de l'apparition[14].

L'éloquence de BOSSUET et ce miracle décidèrent le roi Louis XIV à manifester sa reconnaissance et celle du Royaume par la consécration de la France à Saint Joseph, par arrêt du 17 mars 1661. Consécration qu'il réalisa le 19 mars suivant.

Ce grand Acte royal eut les plus heureuses conséquences non seulement dans le Royaume, mais aussi à l'extérieur et notamment dans les Missions.

Déjà auparavant le patronage de Saint Joseph s'était montré bénéfique pour les Missions du Canada : CHAMPLAIN, les Récollets, puis les Jésuites étaient convaincus que, pour fixer les sauvages, il importait de vivre au milieu d'eux et de leur enseigner la culture du sol, afin de les y fixer et de pouvoir ainsi parvenir à les convertir. La première de ces fondations fut consacrée à Saint Joseph : Saint Joseph de Sillery. Cette fondation a joué au Canada un rôle assez comparable aux monastères des premiers temps de l'Église. Il en avait été de même en 1639 à Trois-Rivières et à Sainte-Marie-la-Wye, il en sera de même en 1646 à Koussinok. Si le Canada est aujourd'hui le grand centre mondial du culte à Saint Joseph, c'est incontestablement à l'apostolat de la France

[14] Voir dernier chapitre.

— sa mère Patrie — qu'il le doit.

C'est à cette époque que FRANÇOIS PALLU et PIERRE DE LAMOTTE-LAMBERT fondent, sous les auspices de la DUCHESSE D'AIGUILLON et de la Compagnie du Saint-Sacrement, la Société des Missions Etrangères : « Les Prêtres des Missions Etrangères » puisaient dans leur Séminaire de Paris, dont la chapelle était dédiée à Saint Joseph, l'amour de sa dévotion. De là, ils transportaient son culte au Laos et dans tout le Siam où ils lui consacraient des églises et répandaient son culte. Ainsi, grâce aux missionnaires français, le culte de Saint Joseph se répandit dans les différentes parties du monde.

VII

L'ÉPANOUISSEMENT MONDIAL DU CULTE DE SAINT JOSEPH

Mais revenons à l'Europe. En 1655, l'Empereur FERDINAND III avait introduit le culte de Saint Joseph en Bohême et donnait le Patriarche comme patron à ce royaume. Vingt ans après, en 1677, LÉOPOLD IER, son fils, au milieu des désastres de la guerre, consacra l'Empire tout entier, avec l'approbation du Pape CLÉMENT X, et obtint du Saint un héritier pour le Trône auquel il donna le nom de Joseph, le 28 juillet 1678.

Au même moment, MAXIMILIEN, Archevêque de Cologne et Prince Électeur de l'Empire, donnait Saint Joseph comme patron spécial à l'Archevêché de Cologne ainsi qu'à la Cité et au diocèse de Liège (1678), En Espagne et dans les Pays-Bas, la fête de Saint Joseph était célébrée avec une pompe toute royale; en 1679, CHARLES II déclara le Chef de la Sainte Famille patron de tous les royaumes, et le Pape INNOCENT XI confirma par Bulle du 19 avril de la même année cet acte royal. Au siècle suivant, les BOURBONS d'Espagne, émules de leurs ancêtres les Rois de France, favorisèrent et développèrent son culte. Dès lors toute l'Europe catholique professa une dévotion profonde au saint Patriarche.

Les décisions du Saint-Siège mirent le sceau à la piété du peuple chrétien. Nous avons vu que SIXTE IV, vers 1480, institua la fête de Saint Joseph qu'il inscrivit dans le Bréviaire. En 1621, GRÉGOIRE XV rendit cette fête de précepte. En 1642, URBAIN VIII renouvela cette obligation; CLÉMENT XI enrichit d'indulgences la messe et l'office propre et tint à présider lui-même à la

composition des hymnes et des différentes parties de cet office ; de nombreuses demandes d'insertion du nom de Saint Joseph dans les Litanies étant parvenues au Saint Siège, le Souverain Pontife désigna comme promoteur pour l'étude de la question le CARDINAL PROSPER LAMBERTINI, le futur BENOÎT XIV.

Avec une sûreté d'érudition digne du grand canoniste qu'il était, l'éminent Promoteur prouva, écrit le CARDINAL PIE « *qu'à Saint Joseph revient une part propre et unique dans l'économie du mystère fondamental de la religion, qui est l'union hypostatique du Verbe avec l'humanité* » ; et il démontra « *qu'à des fonctions sans égales ont correspondu d'incomparables vertus* » ; puis il appuya sa démonstration théologique sur le CHANCELIER GERSON qui souhaitait « *avoir à sa disposition des paroles capables de faire comprendre ce mystère si saint et si caché, cette si admirable et vénérable Trinité de la terre : Jésus, Joseph et Marie.* »

Le futur BENOÎT XIV, poursuit le CARDINAL PIE

> « *montre que le titre d'époux sans tache de la Vierge Mère, que la qualité de père du Christ, énoncée dans les Écritures et ratifiée par la sujétion filiale de l'Homme-Dieu, constituent des grâces et des prérogatives et supposent par là aussi des mérites et des vertus qui posent Saint Joseph en dehors de toutes les catégories ordinaires, parce que ce sont des privilèges et des dons qui lui sont propres et qui n'ont été le partage d'aucun autre saint. De là cette conséquence : c'est que l'invocation de Saint Joseph peut et doit précéder celle des apôtres eux-mêmes et des martyrs.* »

Le CARDINAL LAMBERTINI entraîna la décision de

BENOÎT XIII. Dès qu'il monta lui-même sur le trône pontifical, il éleva la fête de Saint Joseph au rite double de seconde classe et accorda la fête du patronage aux deux Congrégations des Carmes réformés. Il avait ainsi ouvert la porte aux grandes décisions du siècle suivant qui allaient assurer le triomphe de Saint Joseph.

VIII

SAINT JOSEPH PROCLAMÉ PATRON DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE

Il était réservé au XIXe siècle de voir le triomphe de Saint Joseph. Très justement, le CARDINAL PIE écrit :

> « *Il ne faudrait pas moins d'un volume pour rapporter toutes les manifestations de la piété privée, tous les monuments de la confiance des familles, des villes, des royaumes, des corporations séculières et régulières; constructions de temples, de chapelles, d'autels; création de monastères, de confréries ; indulgences demandées et obtenues ; établissement de fêtes secondaires ; consécration d'un mois particulier à des exercices pieux en son honneur, que sais-je ? Autant de preuves de ce sentiment de jour en jour plus vif, qui porte les fidèles à reconnaître dans Saint Joseph une intercession très efficace par elle-même pour le bien et le progrès religieux des âmes, comme aussi une ressource particulièrement réservée à la société chrétienne et à l'Église, en vue des crises extraordinaires et des complications temporelles qu'amèneront les derniers siècles.* »

En présence de l'universalité de la dévotion à Saint Joseph, PIE IX, à la veille des grandes tribulations de son règne, avait étendu à toute l'Église la fête du Patronage de Saint Joseph sous le rite double de seconde classe, par décret apostolique en date du 10 septembre 1847. En

1854, dans une vibrante allocution, il affirma qu'après la Sainte Vierge la plus sûre espérance de l'Église se trouva en Saint Joseph.

De toutes parts, les suppliques arrivèrent au Saint-Siège, demandant que Saint Joseph fût proclamé Patron de l'Église Universelle. De nombreux Cardinaux et Évêques, réunis à Trente en 1863 pour la célébration du troisième centenaire du concile, joignirent leurs vœux en faveur du projet; lors du Concile du Vatican, 153 évêques demandèrent que le culte de Saint Joseph eût une place plus élevée dans la liturgie et 43 supérieurs généraux d'Ordres supplièrent Pie IX qu'il soit proclamé Patron de l'Église Universelle.

Le 8 décembre de la même année, PIE IX, répondant favorablement aux désirs tant de fois exprimés, proclama solennellement et officiellement Saint Joseph patron de l'Église Universelle et éleva sa fête du 19 mars au rang de double de Ire classe.

Le 7 juillet 1871 PIE IX prescrivait par Bref que le pieux Patriarche serait désormais mentionné dans l'Oraison « *A cunctis* » et qu'il aurait sa commémoration à Vêpres et à Laudes parmi les suffrages des saints.

Le successeur de PIE IX, LÉON XIII, ne manqua pas une occasion de parler des prérogatives de Saint Joseph. Dans son Encyclique « *Quamquam pluries* » document que PIE XII déclare être « le plus ample et abondant qu'ait jamais donné un Pape en l'honneur du Père putatif de Jésus, présenté dans sa lumière caractéristique de modèle des pères de famille et des travailleurs », et dans sa Lettre Apostolique *Novum argumentum* » au CARDINAL BAUSA LÉON XIII donnait la synthèse lumineuse des raisons très actuelles du Patronage du saint Patriarche sur l'Église Universelle :

« Les temps que nous vivons ne sont pas beaucoup moins calamiteux que ceux qui, dans le passé, furent les plus remplis de calamités. Nous voyons la foi, principe de toutes les vertus chrétiennes, disparaître dans un grand nombre d'âmes ; la charité se refroidir; la jeunesse grandir dans la dépravation des idées et des mœurs ; l'Église de Jésus-Christ attaquée de toutes parts par l'astuce et la violence : une guerre acharnée dirigée contre le Souverain Pontife; les fondements même de la religion ébranlés avec une audace chaque jour croissante... »

« Dans une situation si difficile et si infortunée, les remèdes humains sont insuffisants, et le seul recours est de solliciter de la puissance divine la guérison. Nul remède ne semble mieux approprié que le culte de Saint Joseph.

« Les motifs spéciaux pour lesquels Saint Joseph est nommément le Patron de l'Église et qui font que l'Église espère beaucoup, en retour, de sa protection et de son patronage, sont que Saint Joseph fut l'Époux de Marie et qu'il fut réputé le Père de Jésus-Christ... De cette double dignité découlaient d'elles-mêmes les charges que la nature impose aux pères de familles; de telle sorte que Joseph était le gardien, l'administrateur, le défenseur légitime de la maison divine dont il était le Chef...

« Or, la divine maison que Saint Joseph gouverne comme avec l'autorité du Père contenait les prémices de l'Église naissante.

« De même que la Très Sainte Vierge est la Mère de Jésus-Christ, Elle est la Mère de tous les chrétiens, qu'elle a enfantés sur le Mont Calvaire, au milieu des souffrances suprêmes du Rédempteur; Jésus-Christ aussi est comme le premier-né des chrétiens, qui, par l'adoption et la rédemption, sont ses frères.

« Telles sont les raisons pour lesquelles le Bienheureux Patriarche regarde comme lui étant particulièrement confiée la multitude des chrétiens qui compose l'Église, c'est-à-dire une immense famille répandue par toute la terre, sur laquelle, parce qu'il est l'Époux de Marie et le Père de Jésus-Christ, il possède comme une autorité paternelle. Il est donc naturel et très digne du Bienheureux Joseph que de même qu'il subvenait autrefois à tous les besoins de la Famille de Nazareth et l'entourait saintement de sa protection, il couvre maintenant de son céleste patronage et défende l'Église de Jésus-Christ... Destiné à être le gardien de la religion chrétienne, (il) doit être regardé comme le protecteur et le défenseur de l'Église qui est vraiment la maison du Seigneur et le Royaume de Dieu sur terre. »

Et le Souverain Pontife poursuit :

« Les pères de famille trouvent en Joseph la plus belle personnification de la vigilance et de la sollicitude paternelle; les époux, un parfait exemple d'amour, d'accord et de fidélité conjugale; les vierges ont en lui, en même temps que le modèle, le protecteur de l'intégrale virginité. Que les nobles de naissance apprennent de Joseph à garder, même dans l'infortune, leur dignité; que les riches apprennent par ses leçons quels sont les biens qu'il faut désirer et acquérir au prix de tous leurs efforts. Quant aux prolétaires, aux ouvriers, aux personnes de condition inférieure, ils ont un droit spécial à recourir à Joseph et à se proposer son imitation. Joseph, en effet, de race royale, uni par le mariage à la plus grande et à la plus sainte des femmes, regardé comme le père du Fils de Dieu, passe néanmoins sa vie à travailler et demande à son labeur d'artisan tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille. »

LÉON XIII invitait également les familles à se mettre sous la protection de la Sainte Famille, dans sa Lettre Apostolique au CARDINAL BAUSA, en date du 20 novembre 1890.

Le Clergé et les Familles religieuses n'ont pas moins de motifs de se mettre sous le Patronage de Saint Joseph qui a été l'exemple de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance en même temps qu'un modèle parfait de la vie commune active et contemplative.

Depuis LÉON XIII, les interventions pontificales se sont multipliées ! Saint Joseph a été déclaré le patron des familles chrétiennes, de la bonne mort, des ouvriers, le patron de l'Action Catholique. PIE XII prescrivit la fête annuelle de Saint Joseph artisan et, pour sanctifier la fête du travail, la fixe au 1er mai. A cette occasion, il compose une magnifique prière à laquelle il accorde d'importantes indulgences.

Le PÈRE BOISSET écrit : « L'Église, comme si elle avait découvert tout à coup un trésor resté longtemps

caché dans son sein, l'exploite largement et le présente avec une insistance toujours nouvelle à la vénération de ses enfants. »

C'est ce que les événements miraculeux de Fatima, au Portugal, viennent confirmer puisque, lors de la dernière visite de Notre-Dame, le 13 octobre 1917, la Sainte Famille apparut aux trois enfants dans le ciel pendant la durée du prodige solaire. LUCIE écrit :

« J'ai vu Saint Joseph et l'Enfant Jésus à côté de Notre-Dame... L'Enfant était dans les bras de Saint Joseph. »

Ajoutons, pour être complet, que le Canada, qui avait été consacré à Saint Joseph au temps de la présence française, est devenu le grand centre mondial du culte rendu à Saint Joseph, grâce à un pieux religieux mort en odeur de sainteté, le frère André. La basilique Saint-Joseph du Mont Royal, à Montréal, est incontestablement le plus grandiose pèlerinage qui ait été élevé à la gloire de notre Saint et dont le rayonnement s'étend au Monde entier. A ce pèlerinage ont été adjoints un magnifique Musée et, surtout, un centre de documentation remarquable et qui passe de loin tout ce qu'on peut imaginer. II faut y avoir été accueilli, comme nous l'avons été, et y avoir travaillé pour se rendre compte des trésors et de la richesse incomparables de la bibliothèque et des documents iconographiques qu'il renferme.

IX

CONCLUONS

Quatre causes principales — conséquences de l'athéisme généralisé — ruinent le corps social ; l'ABBÉ CARION les développe lumineusement : le mépris de l'autorité ; le dégoût du travail et la soif des plaisirs ; l'avidité des richesses ; enfin, le désordre introduit dans la famille notamment par la loi du divorce, la presse, le cinéma, la radio et la télévision.

Le culte de Saint Joseph constitue le meilleur antidote à ces maux car il incarne la réhabilitation du principe de l'autorité, la réhabilitation de la loi bienfaitrice du travail, la réhabilitation des mérites et de l'honneur de la pauvreté, la réhabilitation enfin, de la Famille.

Et très justement, le PÈRE MERCIER, S. J. ajoute :

> « *L'opportunité de la proclamation de Saint Joseph comme Patron de l'Église Universelle ne regarde pas seulement les individus et les familles, mais aussi la société publique; une des plus dangereuses erreurs modernes, une des principales causes de nos maux est la doctrine qui prétend qu'on doit distribuer les charges et les fonctions d'après le mérite personnel ; théorie anti-sociale qui pousse les peuples à nier le principe même de l'autorité. Si la soumission n'est due qu'à raison du mérite personnel, à chaque instant l'autorité sera contestée, à tort ou à raison, par les ambitieux qui croiront que le pouvoir leur est dû parce qu'ils s'estimeront les plus capables de l'exercer; et les nations seront nécessairement plongées dans une*

agitation perpétuelle, dans des tempêtes qui menaceront de tout engloutir.

« *L'humble maison de Nazareth nous offre le type parfait de la hiérarchie sociale. Il y a trois membres dans la Sainte Famille* :

« *Le premier en mérite, c'était l'Enfant-Jésus, vrai Dieu et vrai homme, digne de tous les hommages du ciel et de la terre,*

« *Puis la Très Sainte Vierge Marie, la plus sublime des créatures, élevée par la maternité divine au-dessus de tous les anges*;

« *Enfin, Saint Joseph, plus grand que tous les patriarches de l'Ancienne Loi et que tous les saints de la Loi Nouvelle, mais bien inférieur en dons et en grâces à la Très Sainte Vierge. Et cependant, à qui l'honneur suprême est-il rendu ? C'est le moindre en dignité qui commande aux autres, non qu'il leur soit supérieur par lui-même, mais parce qu'il est le Chef de Famille, et, comme tel, revêtu du caractère auguste de l'autorité : Jésus et Marie obéissent à Joseph. Quelle leçon pour le monde !* »

Dans les circonstances tragiques que traverse la Chrétienté, alors que les puissances infernales sont déchaînées de toutes parts ; que l'athéisme triomphe à peu près partout dans le monde et que toutes les causes de discorde soufflent la haine entre les peuples comme entre les différentes classes de la société et que le principe de la laïcité, toujours plus perfide et plus insolent, poursuit inexorablement, en haine de Dieu, l'assassinat des âmes, ne convient-il pas, qu'à l'appel des Papes, tous les

éléments qui composent l'Église recourent à Saint Joseph et se consacrent à lui. Nul doute, alors, que Saint Joseph n'assure à ceux qui se seront confiés à Lui sa spéciale protection au cours de la crise ultime prête à éclater.

X

MIRACLES ET GRACES

Saint « Joseph m'a toujours exaucé au-delà de mes prières et de mes espérances, a dit SAINTE THÉRÈSE D'AVILA.

Comment l'époux de la Médiatrice de toutes grâces ne jouirait-il pas d'un immense pouvoir sur le coeur du Fils de Dieu à qui « *toute puissance a été donnée dans le ciel et sur la terre* ? alors qu'il lui a servi de Père ici-bas.

Innombrables sont, en vérité les bénéficiaires des grâces obtenues par l'intercession de Saint Joseph. Le religieux canadien, mort il y a une dizaine d'années, à qui l'on doit le célèbre Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal (à Montréal) et dont la cause est introduite à Rome, FRÈRE ANDRÉ, de la Congrégation Sainte-Croix, a multiplié les prodiges au nom du saint Patriarche. De toute l'Amérique et même d'Europe les malades accouraient à lui. « Ayez confiance en Saint Joseph », leur disait-il. II frictionnait leurs membres ou leurs yeux avec une médaille de Saint Joseph et ils s'en retournaient guéris ou guérissaient sur le chemin du retour. Mieux encore ! Ce dévot de Saint Joseph guérissait à distance. Sur sa tombe, les miracles se produisent encore à tel point qu'il a fallu instituer, au Mont Royal, un bureau des Constatations médicales, comme à Lourdes.

Ce que la foi et la prière obtiennent au Canada par le moyen de cette médaille elles l'obtiennent en France par le moyen du Cordon bénit de Saint Joseph. Il suffit d'ouvrir un numéro du Lys de Saint Joseph (Archiconfrérie de Saint-Joseph, à Allex, Drôme) pour y trouver sous le titre *Gerbe d'actions de grâces*, des

extraits de lettres dont les signataires énumèrent des faveurs de toutes sortes et en remercient. La dévotion au « Cordon bénit de Saint Joseph » dont l'origine remonte au XVII, siècle, à Anvers, suivit la guérison miraculeuse d'une religieuse Augustine. On peut se le procurer au siège de l'Archiconfrérie, à Allex. Une autre Archiconfrérie de Saint-Joseph a été canoniquement érigée à Amiens.

A Cotignac (Var) la Vierge était apparue en 1519 sur le mont Verdaille où, lui fut bâtie une église sous le vocable Notre-Dame-des-Grâces. C'est à la suite de neuvaines à Notre-Dame-des-Grâces qu'ANNE D'AUTRICHE mit au monde en 1638 son premier-né Louis XIV qui, en 1660, alla à Cotignac remercier la Mère de Dieu. A son tour, cette même année, le 7 juin 1660, Saint Joseph apparut au berger GASPARD RICARD qui souffrait de la soif dans les roches boisées du Bessillon. Sur l'invitation du saint, le berger déplaça sans difficulté un lourd rocher. A l'endroit dégagé jaillit une source. En remerciement, les habitants élevèrent une chapelle en l'honneur de Saint Joseph. Un document de 1662 signale, entre autres miracles la guérison d'un boiteux de naissance, qui laissant « ses crosses s'en est retourné bien droit ». Un autre de 1695 relate de nombreuses guérisons et demande qu'on en tienne un registre spécial. Notre-Dame-des-Grâces saccagée sous la Révolution a été rétablie en 1811. La chapelle Saint-Joseph n'avait pas souffert. Et les pèlerins à Cotignac peuvent honorer à la fois la Vierge-Mère et le Père nourricier de Jésus.

Dans la Haute-Loire, à Espaly, le *Missionnaire de St-Joseph* relate également des preuves de la puissante intercession du saint Patriarche. Espaly est le centre d'un grand pèlerinage à Saint-Joseph de Bon Espoir. La grotte-chapelle creusée dans le roc fut d'abord l'humble

résidence-oratoire de deux saintes femmes, ANNE-MARIE BUFFET et PÉLAGIE SÉJALON, qui, en 1855, y affichèrent une image du Saint. A leur exemple, des gens du village puis de la région vinrent y prier. Deux guérisons, celle de la GÉNÉRALE PELLION et celle de la marquise DE LA ROCHELAMBERT, attirèrent l'attention et les pèlerins commencèrent à affluer. Maintenant une immense statue de Saint Joseph (22 m de haut) domine le pays et une basilique accueille les foules venues invoquer le grand saint qui, tourné vers la statue fameuse et proche de Notre-Dame de France dressée au-dessus de la ville du Puy, et la main droite levée vers le ciel, appelle sur les âmes désolées et les corps souffrants les bénédictions et les grâces.

Nihil obstat

Paris, 24 avril I964, M. THÉROS, c. d.

Imprimatur

Paris, 25 avril 1964

J. HOTTOT

DÉDICACE 1
ORIGINE ET ANCÊTRES DE SAINT JOSEPH 5
VIE DE SAINT JOSEPH 7
L'ORIGINE DU CULTE DE SAINT JOSEPH..... 17
PREMIÈRES ASSISES THÉOLOGIQUES DU CULTE DE SAINT JOSEPH 19
GERSON, PREMIER GRAND THÉOLOGIEN DE SAINT JOSEPH 23
LE XVIIe SIÈCLE GRAND SIÈCLE DE SAINT JOSEPH EN FRANCE 25
L'ÉPANOUISSEMENT MONDIAL DU CULTE DE SAINT JOSEPH 29
SAINT JOSEPH PROCLAMÉ PATRON DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE 33
CONCLUONS 39
MIRACLES ET GRACES 43

« Prenez donc, Joseph, avec l'autorité et les droits de père un coeur paternel pour Jésus. "Dieu qui fait en particulier tous les coeurs des hommes", fait aujourd'hui en vous un coeur de père ! Heureux puisqu'en même temps il donne pour vous à Jésus un coeur de fils ! Vous êtes le vrai époux de sa sainte Mère : vous partagez avec elle ce Fils bien-aimé et les grâces qui sont attachées à son amour. » BOSSUET

En couverture : La fuite en Égypte, détail d'une fresque du XIe.s.

6 €

ISBN: 2-84519-429-3

0 028451 942939